

École publique de Saint-Priest-des-Champs
Le Bourg
63330 Saint-Priest-des-Champs

Compte-rendu du Conseil d'école Séance du mardi 29 juin 2021



Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 29 juin 2021 à 18h09 à la Mairie.

Présents : Mme ALVES, 1ère adjointe au maire de Saint-Priest-des-Champs
M. GIRAUD, conseiller au maire de Saint-Priest-des-Champs
Mme PINTO-MENDES, représentante des parents d'élèves
Mme DEBERNE, représentante des parents d'élèves
Mme LASCIOUVE, DDEN
Mme GUÉNAULT, enseignante de la classe de cycles 2 et 3, directrice
Mme JOUVE, enseignante remplaçante de la classe de cycle 1 et 2

Excusés : M. CHEMINAL, Inspecteur de l'Education Nationale
M. FAVIER, maire de Saint-Priest-des-Champs
Mme ROSSIGNOL, pour le RASED

Secrétaire de séance : Mme JOUVE.

L'ordre du jour:

Ordre du jour :

- 1. Bilan des projets et actions menées pour l'année scolaire 2020-2021*
- 2. Prise en charge de la difficulté scolaire - RASED*
- 3. Projet d'école*
- 4. Sécurité à l'école*
- 5. Coopérative scolaire*
- 6. Prévision des effectifs pour la rentrée 2021*
- 7. Travaux et aménagements à envisager pour l'accueil des PS*

1. Bilan des projets et actions menées pour l'année scolaire 2020-2021

Projet Scol'and art

Il s'est terminé jeudi 24 juin par l'installation des productions des élèves sur le site de la Chartreuse du Port Ste Marie. Malgré un temps pluvieux, nous avons pu passer la journée dans ce lieu chargé d'histoire. Les élèves ont profité d'une visite commentée et participé à plusieurs ateliers (réalisables par temps humide). Les parents étaient invités samedi 26 juin à l'inauguration de l'exposition.

Ce projet pluridisciplinaire fut riche pour tous. L'intervention d'un artiste en classe est un vrai plus.

Les frais de déplacement de l'artiste et le transport de la sortie des élèves ont été financés par la mairie.

Projet de la boîte à dons

La fabrication de la boîte à don a pris un peu de retard, elle sera installée très prochainement, en face de l'école et de la mairie.

Sortie de fin d'année

Une sortie de fin d'année est prévue pour les 2 classes, le jeudi 1 juillet. Nous nous rendrons au Labyrinthe Géant de Guéret le matin et au parc des loups de Chabrières l'après-midi. Nous espérons un temps clément.

Fête d'école

La fête d'école aura lieu samedi 3 juillet. Il n'y aura pas de spectacle, trop compliqué à organiser avec les consignes sanitaires. Une kermesse (jeux et buvette) se tiendra dans l'après-midi, dans le champs de l'école.

Les tickets de jeux seront vendus au profit de l'école, la buvette au profit de l'association des parents d'élèves.

Projet numérique

Le dossier de demande de subvention pour rénover le matériel informatique de l'école a été retenu dès la première vague. Sur un montant global prévisionnel de 8461€, la subvention accordée serait de 5128€.

Pour rappel, cela concerne des PC portables pour les élèves et deux pour les classes, une imprimante mutli-fonction, des clés USB et des logiciels éducatifs.

Le matériel sera commandé dans l'été.

Nous remercions les parents, l'association des parents d'élèves et la municipalité, pour leur aide et leur soutien, sans lesquels ces projets ne pourraient exister.

2. Prise en charge de la difficulté scolaire – RASED

Cette période, 1 CP, 1 CE1 et 4 CE2 ont bénéficié de l'aide pédagogique de Patricia Rossignol, enseignante spécialisée du Rased des Combrailles.

La psychologue scolaire, Valérie Martin a établi un bilan pour un élève de CE1.

3. Projet d'école

La directrice présente le projet d'école.

4. Sécurité à l'école

L'exercice d'évacuation (alerte incendie) effectué : le 1er juin s'est déroulé dans de bonnes conditions. (moins d'une minute pour évacuer).

Nous avons informé le Conseil lors de notre dernière réunion que l'alarme ne s'entendait pas côté champ. Qu'a décidé la commune ? Une alarme devrait être installée sous le préau.

5. Coopérative scolaire

Les dépenses :

-tissus pour la réalisation de la classe de C1/C2 dans le cadre du projet Scol'and art : 47€

-matériel pour la fête des parents : 9,06€

Les dépenses du bénéfice du marché de Noël (décisions des élèves):

-jeux de sable + jeu de constructions pour la classe de C1/C2 : 57,74€

-bande-dessinées pour la classe des C2/C3 : environ 100€ (commande en cours)

Nous avons décidé de ne pas faire de bénéfice sur la vente des photos de classe.
Les comptes de la coopérative ne sont pas encore arrêtés mais ils se situeront autour de 2000€ de crédit.

6. Prévision des effectifs pour la rentrée 2021

Cette année, 7 élèves de CM2 quittent l'école ainsi que les deux élèves actuellement en GS.
Il n'y aura donc pas de CP l'année prochaine (sauf si inscription d'ici là)

Inscriptions faites : 6 PS

Inscriptions prévues ou en cours : 2 PS, 1 GS

L'effectif de l'école serait donc pour l'année prochaine de 38 élèves, avec un gros effectif en maternelle.

Nous accueillerons en PS, un élève en situation de handicap qui sera accompagné d'une AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap).

La classe de cycles 1 et 2 serait composée de 8PS, 5MS, 3GS, 6CE1 soit **22 élèves**.

Celle de cycles 2 et 3 serait composée de 5CE2, 7CM1 et 4CM2, soit **16 élèves**.

Les classes étant déséquilibrées, des aménagements seront mis en place après concertation avec la collègue titulaire qui reprend ses fonctions à la rentrée, à temps partiel.

Mme Jouve quitte le poste à la fin de l'année. Je tiens à la remercier pour son investissement, son sérieux et son soutien...

7. Travaux et aménagements à envisager pour l'accueil des PS

8 élèves de PS vont faire leur première rentrée à l'école de St Priest et certains ne sont pas encore propres. Nous demandons l'aménagement d'un endroit discret, avec un lavabo pour qu'ils puissent se changer.

8. Questions / remarques des parents

Bien que n'étant pas à l'ordre du jour, les parents, souhaitent aborder un problème de sécurité à la sortie de l'école. (2 questions ne relevant pas du Conseil d'école ont été écartées)

-Certains véhicules se garent / s'arrêtent à la place du bus scolaire lors de la sortie d'école.

-les véhicules roulent vite dans cette rue

Après discussions, une demande sera faite pour un marquage au sol ou une autre signalitique pour l'arrêt de bus et pour un panneau de ralentissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h32.

À Saint-Priest-des-Champs, le 29 juin 2021.

La Directrice,
Mme Guénault

Le Maire,
M. Favier

Les représentants des parents d'élèves,

Mme Pinto-Mendes,

Mme Deberne